

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2018

Présents : André BOIS, Murielle GARCIA, Thomas LEFRANCO, André ROCHAS, Mireille VEYRON, Sylvie PAQUET

Excusés : Sylvie BERTHET, Mireille GOUMAS, pouvoir à Sylvie Paquet ;

Absents : Emilie BOCQUET, Alain SABY.

Date de la convocation : Mercredi 31 octobre 2018

Début de séance : 20h00

Secrétaire de séance : Thomas LEFRANCO

ORDRE DU JOUR :

- **Objet : Décision modificative n° 5 : budget général**

L'examen de l'exécution budgétaire fait apparaître des insuffisances de crédits à plusieurs niveaux. Des régularisations et ajustements sont nécessaires, le Maire propose la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	DEPENSES		RECETTES	
CHAP 011 Charges à caractère général			OP 100 Grange		CHAP 021 Vir section F	-44 000
60632 Fourniture p. équip	6000		2135 Instal générale	-8 500		
615231 Voirie	5000				CHAP 16 Emprunt	
60611 Eaux assain.	2000		OP 58 Cimetière		1641 Emprunt	31 100
60612 Énergie élec	2000		2138 Autres constructions	-900		
6068 Autres matières et fourn.	2000					
61551 Entretien maté. Roulants	1000		OP 60 Aménagement paysager chef lieu			
6184 Organ. Formations	2000		2158 Autres matériels	-1 500		
6156 Maintenance	2000					
TOTAL	22000		OP 61 Salle poly			
			21318 Autres bât. Publiques	-2 000		
CHAP 012 Charges personnel						
6411 Personnel titul	10 000					
6453 Cotisations caisses retraite	10 000					

6413 Personnels non titul	2 000				
TOTAL	22 000		TOTAL	-12 900	-12 900
CHAP 023 Virement section Inv	-44 000				

Op. 103 : abri à sel	Chap. 21 / 2148	+ 600 €
Op. 60 : aménagement paysager	Chap. 21/ 2158	• 600 €
Op. 105 : logements communaux	Chap. 20 / 2088	+ 2 500 €
Op. 60 : aménagement paysager	Chap. 21/ 2158	• 2500 €
Op. 77 : voirie	Chap. 21 / 2151	+ 2 805.20 €
Op. 60 : aménagement paysager	Chap. 21/ 2158	• 2 805.20 €
Op. 94 : mairie	Chap. 21 / 2184 Chap. 21 / 21318 Chap. 21 / 2183 Chap. 20 / 2151	+ 500 € + 1 300 € + 700 € • 1 800 €
Op. 96 : école	Chap. 21 / 2158	• 700 €
Op. 105 : logements communaux	Chap. 21 / 2158	+ 1 850 €
Op. 60 : aménagement paysager	Chap. 21 / 2158	• 1 850 €
Op. 74 : urbanisme	Chap. 20 / 202	+ 3 900 €
Op. 104 : église	Chap. 21 / 2135	• 3 900 €

Après débat, le conseil approuve cette modification budgétaire :

Pour	Contre	Abstentions
7	0	0

2 : Convention de mandat entre la commune et le SMAPS pour la gestion des Certificats d' Economie d' Energie.

Thomas Lefrancq présente la possibilité pour la commune de bénéficier de compléments de financement provenant des CEE, pour la rénovation énergétique réalisée sur 5 gîtes en début

d'année.

Pour cela il est nécessaire de passer une convention avec le SMAPS qui est l'interlocuteur et le gestionnaire de ces procédures.

Après débat, le conseil approuve :

Pour	Contre	Abstentions
7	0	0

3) Privatisation des barrages français

Le maire fait lecture d'un courrier présentant les risques de privatisation d'une partie des barrages hydro-électriques français et des conséquences possibles.

Le conseil reporte sa décision.

4) Divers

- **Cérémonie du 11 Novembre**
- **Compte rendu réunion sur l'aménagement du chef-lieu**
- **Commissions urbanisme** : RDV 15h30 en mairie pour aller sur le terrain; rattrapage le dimanche 11 novembre
- Commission urbanisme mardi 13 novembre 20h.
- Prochain comité technique le 20 novembre à 14h.
- **Animations bibliothèques**

Fin du conseil : 21h30

Prochain conseil : 13 décembre 2018